

Vous avez une problématique liée à l'accompagnement du changement ?
Vous souhaitez utiliser l'intelligence collective ?

Participez à un atelier de Codéveloppement !

Qu'est-ce qu'un atelier de Codéveloppement ?

« Le Codéveloppement professionnel réunit **un groupe de personnes qui partagent des problématiques professionnelles, vont apprendre ensemble et cultiver une « intelligence collective »** grâce à un processus en six étapes structurant la parole, l'écoute et la réflexion et incitant à l'action. » *

**D'après la définition de l'Association française du Codéveloppement professionnel*

Pourquoi participer ?

- **Chaque participant a l'occasion d'exposer sa problématique au sein d'un groupe de 5 à 7 pairs.** Il recevra de la part des autres participants des éléments de benchmarking, des apports liés à leur expérience : **une contribution ouverte et collective qui va inspirer la réflexion et ouvrir de nouvelles perspectives d'actions** ;
- **Chaque participant contribue et apprend** de la situation, et de lui-même ;
- L'atelier positionne chacun comme **acteur du changement** ;
- Les participants **expérimentent la méthode du Codéveloppement**, qui peut également être mise place en intra pour un cercle de pairs ;
- Un animateur professionnel formé pour encadrer un atelier de Codéveloppement est présent à toutes les séances.

Exemples de problématiques pouvant être apportées par les participants :

« *Mon entreprise souhaite déployer un réseau social d'entreprise. Aidez-moi à identifier les actions nécessaires à entreprendre pour aboutir* »

« *Aidez-moi à trouver les arguments pour sensibiliser ma direction générale aux enjeux de la transformation numérique interne* »

Les pré-requis :

- Être un professionnel de la communication ou des ressources humaines,
- Travailler sur une problématique liée à l'accompagnement du changement,
- Ne pas avoir de lien de subordination avec d'autres participants de l'atelier.

L'animatrice :



Isabelle Reyre est directrice associée du cabinet Arctus, spécialisé dans l'accompagnement des entreprises dans leur transformation numérique. Elle a été formée au Codéveloppement par le Cecodev (Centre Européen du Codéveloppement Professionnel et Managérial).

Informations pratiques :

- 5 à 8 sessions de 3h, en fonction du nombre de participants, réparties entre novembre 2017 et juin 2018
- **1ère session le mardi 21 novembre de 9h à 12h. Les dates suivantes seront définies par le groupe** (avec un intervalle de 4 à 6 semaines entre chaque séance).
- Lieu : Afci – 67 rue de Chabrol – 75010 Paris.
- Métro Poissonnière ligne 7 ou Gare du Nord, Gare de l'Est lignes 4,5 et 7
- Tarif : 1 500 € HT (sessions indissociables)